



LIVRET D'ACCUEIL

Mention Science politique

Master 2

Parcours *Métiers du politique*

Université Lumière Lyon 2
Faculté d'Anthropologie, de sociologie et de science politique
(ASSP)
Année universitaire 2025-2026

SOMMAIRE

Sommaire.....	1
Avant-propos.....	2
Présentation de la formation : projet et objectifs.....	3
Vos contacts	5
Calendrier 2024-2025	6
Organisation pédagogique.....	7
Règlement pédagogique	9
Équipe pédagogique.....	10
Description des enseignements	11
Petite bibliographie utile	17
Accompagnement des étudiants.....	18

AVANT-PROPOS

Chères étudiantes, Chers étudiants,

C'est avec grand plaisir que la formation « Métiers du politique » vous accueille au cours de cette année universitaire 2025-2026. Le projet de ce master vous engage dans une année sans nul doute exigeante et intense, mais également originale par rapport à votre cursus antérieur et stimulante pour votre avenir. Il va vous familiariser avec les arcanes de la vie politique et parlementaire, avec les exigences et contraintes de la conduite de l'action publique, avec les défis de l'urgence et de la médiatisation, avec l'art de la synthèse et de la communication, etc.

Pour cela, le master mise sur la conjugaison heureuse de savoirs scientifiques pointus et d'apprentissages pratiques, de l'esprit critique et de l'opérationnalité.

Ce livret vous propose une immersion dans ce projet en vous délivrant des renseignements utiles pour le bon déroulement de votre formation.

Je vous souhaite une excellente année universitaire sur les plans intellectuel, professionnel et personnel.

*Stéphane Cadiou
Responsable du master « Métiers
du politique »*

PRÉSENTATION DE LA FORMATION : PROJET ET OBJECTIFS

Le parcours de master « Métiers du politique » s'inscrit dans l'offre de formation de l'Université Lyon 2 accréditée pour la période 2022-2026. Prenant la suite de l'option « Politique et intérêts » de la précédente offre de formation, le parcours « Métiers du politique » a fait l'objet d'une évolution singulière. Celle-ci répond à **un objectif de spécialisation et de professionnalisation** tout en s'ancrant dans le champ disciplinaire de la science politique.

Le parcours « Métiers du politique » vise à former les étudiant·es aux différentes activités afférentes à l'exercice de responsabilités politiques. Il entend **répondre à un enjeu d'aide à la décision** pour des dirigeants confrontés à des environnements devenus plus complexes et incertains, à des acteurs aux expertises et intérêts spécialisés, à des sociétés pluralistes et fragiles, à des agendas marqués par l'urgence et la diversité. Ce sont là autant de défis qui suscitent une transformation des conditions d'exercice d'un mandat politique et une évolution des fonctions professionnelles. De multiples acteurs, œuvrant dans des organisations différentes, participent aujourd'hui aux processus décisionnels.

Dans ce contexte, le projet du master « Métiers du politique » est de former de futur·es cadres et collaborateurs en mesure de fournir aux décideurs des savoirs et savoir-faire utiles. La formation s'adresse aux étudiant·es intéressé·es par les affaires publiques et la vie politique. Le parcours « Métiers du politique » prépare avant tout aux métiers du conseil et de la collaboration politiques, ainsi qu'aux métiers de la communication politique et des relations publiques. Il permet également de s'orienter vers d'autres fonctions dans les administrations, les organismes para-publics et privés qui concourent à élaborer les choix publics.

Le pari de ce parcours de master est d'œuvrer à une forte professionnalisation des étudiant·es tout en maintenant un haut niveau

d'exigence scientifique. Il consiste à offrir une formation académique poussée s'ancrant d'abord dans la science politique tout en mobilisant la sociologie des acteurs et organisations politiques, l'analyse de l'action publique et le droit des institutions. Parallèlement, la formation revêt une dimension pratique à travers l'intervention de nombreux praticiens de la politique et des affaires publiques, d'exercices concrets et de mises en situation, un stage de longue durée. La spécificité de la formation est de reposer sur **une pédagogie active et une implication des étudiant-es**.

Au terme de la formation, les compétences visées consistent à savoir :

- Se repérer dans les institutions publiques ;
- Identifier et mobiliser les informations utiles à la décision ;
- Analyser des données d'un problème public ;
- Mettre en perspective des choix et arbitrages politiques ;
- Travailler en équipe ;
- Communiquer des informations de manière synthétique ;
- Anticiper les risques d'une décision.

VOS CONTACTS

Responsable de votre formation

> **Stéphane CADIOU**, Professeur de science politique, Université Lyon 2, chercheur au laboratoire Triangle (UMR 5602)

✉ stephane.cadiou@univ-lyon2.fr

Bureau H 352

Contact administratif

> **Marie POURPRIX**, Gestionnaire de scolarité

✉ marie.pourprix2@univ-lyon2.fr

☎ 04.78.77.43.29.

Bureau H 349

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Toute communication avec l'équipe administrative et pédagogique s'effectue par le biais des adresses électroniques universitaires.

CALENDRIER 2025-2026

En master 2, l'année universitaire est resserrée. Les enseignements sont dispensés d'octobre à fin janvier afin que les étudiants puissent, à compter de février, réaliser un stage de longue durée.

Les stages sont d'une durée de 3 mois (minimum) à 6 mois.

L'année universitaire se poncture par la soutenance d'un mémoire devant un jury de deux personnes.

Réunion de rentrée	Vendredi 19 septembre 2025
Vacances de la Toussaint	Du 26 octobre au 2 novembre 2025
Cours	Lundi 3 novembre au vendredi 19 décembre 2025
Vacances de Noël	Du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026
Cours	Lundi 5 janvier au vendredi 30 janvier 2026
Stage	À partir du 02 février 2026 (minimum 3 mois)
Soutenance des travaux personnels	Septembre 2026

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1

UE 1.1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX	Sociologie du travail politique	21h
	Expertise et action publique	21h
	Démocratie participative et concertation	21h
	Production et usages des idées politiques	21h
UE 1.2 ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRES	Communication publique et politique	12h
	Procédures parlementaires et jeux interministériels	10h
	Pratique du Gouvernement local	8h
	Gouvernance du développement territorial	10h
	Réglementation et pratiques des affaires publiques	12h
	Découverte des lieux de la décision politique	7h
UE 1.3 OUTILS DE PROFESSIONNALISATION	Pratiques de la communication institutionnelle	8h
	Relations aux médias	8h
	Policy brief / Notes politiques	12h
	Anglais	20h
	Préparation au stage et au mémoire	21h

SEMESTRE 2

UE 2.1. MÉMOIRE	Mémoire de stage	
	Mémoire recherche	

À cette maquette d'enseignement, pourront s'ajouter des événements plus ponctuels autour d'invité-es extérieur-es (conférences, rencontre-débat, etc.).

Jeu de simulation : vendredi 12 décembre 2025

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE

▪ ASSIDUITÉ

La présence aux différents cours est obligatoire. Aucune dispense d'assiduité n'est accordée. Les absences seront comptabilisées dans les notes de contrôle continu.

▪ MODALITÉS DE CONTRÔLE ET DE VALIDATION

Le master est délivré, après délibération du jury, à tout·e étudiant·e ayant validé les deux semestres (60 ECTS). Chaque semestre équivaut à 30 ECTS. Les semestres se compensent, sous réserve d'une note minimale de 7/20 lors de la soutenance du mémoire au 2nd semestre. Les enseignements évalués le sont sous la forme d'un contrôle continu, tenant compte notamment de la présence des étudiant·es. Le mémoire de 2nd semestre donne lieu à une soutenance devant un jury d'au moins deux personnes.

Les exercices proposés au cours de la formation sont délibérément variés et complémentaires. Ils visent à vous familiariser avec une diversité d'outils et de compétences.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

BEAUVALLÉT Willy, maître de conférences en science politique, Université Lyon 2

BRUNET Clotilde, attachée de presse mairie de Villeurbanne

CADIOU Stéphane, professeur en science politique, Université Lyon 2

CHABRIER Loïc, maître de conférences en droit public, Université Lyon 2

DUCLOS Florent, directeur de cabinet à la mairie du 8^{ème} arrondissement, ancien directeur du développement durable à la CAPI

FRAGNON Julien, directeur de cabinet, mairie de Saint-Fons

FABRE Laurence, Responsable du programme enseignement supérieur Transparency International France

GAY Renaud, maître de conférences en science politique, Université Lyon 2

JAUFFRET Laurent, conseiller en communication, délégué général de la Guilde des Plumes

RIOUFREYTH Thibaut, maître de conférences en science politique, Université Lyon 2

ROCAVERT Carla, Lectrice à l'Université Lyon 2

THALLER Thibaut, secrétaire général Bel France

THÉBAULT Clément, chargé de projet Ressources humaines et coordinateur des relations sociales à la mairie de Vaulx-en-Velin

TURLAN Hélène, directrice de la communication, du protocole et de l'événementiel, Université Lyon 2

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

Sociologie du travail politique (S. Cadiou)

Cet enseignement est conçu comme un séminaire scientifique explorant les différentes dimensions du travail politique. Il fournit d'abord des connaissances académiques pour comprendre et mettre en perspective les conditions d'exercice d'un mandat électif. Il vise également à sensibiliser et former les étudiants au travail de conseil auprès d'élus avec lesquels ils seront amenés à collaborer. Qu'ils exercent comme fonctionnaires, collaborateurs politiques ou consultants, les étudiants sont appelés à aider les élus, à leur fournir des informations utiles et à leur proposer des choix. Ils doivent dès lors *savoir s'y prendre* avec les responsables politiques. C'est dans cette perspective que sont proposés plusieurs exercices pratiques de conseil politique.

Démocratie participative et concertation (G. Gourgues)

Ce cours propose d'étudier, empiriquement et théoriquement, le déploiement d'une offre de participation publique, en s'intéressant aux enjeux politiques, administratifs et professionnels de la démocratie participative. En menant une enquête collective sur la mise en œuvre du budget participation de la ville de Lyon, en lien avec la Mission Démocratie Ouverte de l'administration municipale et l'élue référente, les étudiant.e.s exploreront des thématiques déclinées dans les diverses séances : l'institutionnalisation du "participatif", le rapport des élus à la participation citoyenne, la fragilité de la demande sociale de participation, les liens entre participation et décision. L'objectif est de permettre à la promotion une première immersion dans une forme concrète de participation, qui leur permettent de saisir l'apport des travaux de science politique à l'analyse critique de la démocratie participative en train de se faire.

Production et usages des idées politiques (T. Rioufreyt)

L'enseignement « Production et usages des idées politiques » vise à fournir aux étudiant.e.s de M2 une diversité d'outils d'analyse et de cas empiriques sur la production, la circulation et l'appropriation des idées

politiques à travers trois axes. Seront traités d'abord les lieux et les acteurs collectifs de production/appropriation des idées politiques : partis et formations politiques, revues, clubs, fondations et *think tanks*, syndicats, organismes para-gouvernementaux, collectifs informels, etc. Il s'agira ainsi d'en dresser une cartographie sommaire pour aider à se repérer dans cet espace social à la croisée de différents secteurs. Seront ensuite abordés les différents registres et formes que les idées politiques sont susceptibles de prendre : projets et programmes, notes, manifestes, politiques publiques, plateforme numérique de démocratie participative ou contributive, etc. Seront enfin abordées les logiques de fonctionnement qui régissent et informent la production/appropriation des idées au sein du champ politique et les stratégies/tactiques que les différents acteurs engagés dans ce processus sont susceptibles de mettre en place à leur égard.

Expertise et action publique (R. Gay et C. Thébault)

Ce cours entend engager une réflexion sur le recours à l'expertise dans les affaires contemporaines. Il questionne les conditions et modalités de ce registre, ainsi que les formes prises : qui sont les experts ? À quels titres sont-ils sollicités ? Quelles sont les fonctions endossées par les experts ? Par-là, le cours reviendra sur le statut des savoirs dans les sociétés, sur le développement de cabinets de conseil, sur le rôle des scientifiques, sur les savoirs profanes et la diversité des outils. Une autre partie du cours consiste à revenir sur les enjeux du conseil en action publique, à travers l'apprentissage des modes de réponse à un appel d'offres et des modes d'accompagnement d'élus dans la conception d'un projet de territoire.

Communication publique et politique (L. Jauffret)

Le parti pris de ce cours est de considérer le discours comme la discipline clef de la communication politique, autour de laquelle s'organisent des techniques et des disciplines variées. Mais à la fin, c'est bien l'usage du langage qui est déterminant.

Le cours reviendra successivement sur les fondements, les acteurs et outils de la communication publique et politique, les réseaux sociaux et l'analyse de discours. Le cours permettra, à la fin, de travailler sur la fabrication d'un discours politique.

Chaque séance sera l'occasion de solliciter les étudiantes et étudiants, de privilégier l'interactivité, grâce à des exercices, des questions ouvertes ou des quizz. Chaque séance devra être préparée par un groupe d'élèves qui auront à trouver et commenter des discours ou des dispositifs de communication publique et politique en lien avec le cours du jour.

Pratiques parlementaires et jeux interministériels (L. Chabrier)

Ce cours d'une durée de 10h permettra aux étudiants d'étudier dans un premier temps l'organisation interne des assemblées parlementaires, avec une présentation rapide de leurs instances dirigeantes et organes de travail tels le bureau, la conférence des présidents, les commissions permanentes, les groupes parlementaires...

Ensuite seront abordés les principaux mécanismes de la procédure législative et du contrôle de l'action gouvernementale, avec une étude plus précise des opportunités offertes aux parlementaires par l'intermédiaire du règlement interne des assemblées : droit d'amendement, droits nouveaux accordés à l'opposition, mécanisme et opportunité de la motion de censure... Les étudiants pourront ainsi comprendre la réalité de la collaboration des pouvoirs entre le Parlement et le Gouvernement et notamment le rôle des ministres au sein des assemblées, dans le cadre d'un parlementarisme rationalisé. Cette approche théorique sera bien évidemment illustrée par l'actualité politique et la situation inédite que l'on connaît depuis les dernières élections législatives, permettant une relation nouvelle entre le Gouvernement et les assemblées parlementaires.

Pratiques du gouvernement local (J. Fragnon)

Avec la décentralisation, les collectivités territoriales ont acquis des compétences et des moyens d'action de plus en plus importants au point de parler d'un pouvoir politique local. Les pratiques des élus locaux ont été modifiées en profondeur en même temps que les configurations locales. Le cours a alors pour objectif de décrire le fonctionnement concret des collectivités à travers le processus de décision et les différents acteurs qui y prennent part (élus, collaborateurs, services administratifs, habitants, etc.). Dans un contexte de réduction des finances publiques, d'évolution des attentes des habitants et de

réformes institutionnelles, comment les élus locaux exercent ils leur pouvoir ?

Gouvernance du développement territorial (F. Duclos)

Le développement territorial consiste à organiser les territoires pour permettre leur adaptation aux évolutions économiques, sociales et environnementales qui les traversent. Pour ce faire, de multiples acteurs portent des politiques publiques et développent des projets. Imbriqués et interdépendants les uns aux autres, ils forment des écosystèmes qui reposent sur une gouvernance multiniveaux. Cet enseignement a pour objectif de donner les clés de compréhension de la gouvernance territoriale par l'examen de ses acteurs, de ses différents dispositifs et outils, mais également des leviers de l'action.

Il s'agira aussi d'analyser les grands enjeux qui traversent les territoires comme les phénomènes de fractures et d'inégalités territoriales, les processus de métropolisation, ou encore la nécessité de concilier développement et résilience.

A travers des exemples concrets sur des territoires spécifiques (territoires péri-urbains, grandes aires métropolitaines, Régions), cet enseignement s'attachera à délivrer les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour intervenir dans le développement des territoires.

Réglementation et pratiques des affaires publiques (L. Fabre)

Le cours vise à donner une vision complète des exigences à respecter pour que chacun agisse dans le cadre de ses fonctions de façon appropriée en abordant successivement les thématiques suivantes :

- La question des conflits d'intérêts auxquels chacun doit faire face en examinant comment les prévenir et les gérer ;
- Garantir transparence et intégrité dans les relations décideurs publics/représentants d'intérêts pour que l'intérêt général soit préservé avec la séquence sur « les bonnes pratiques du lobbying » ;
- La lutte contre la corruption : ses formes, ses impacts sur la société, les actions engagées par les États pour lutter contre la corruption

- Les pratiques de l'alerte éthique : comment, d'une part, favoriser la connaissance des délits et protéger les lanceurs d'alerte et, d'autre part, mettre en place au sein des organisations le dispositif obligatoire de recueil des signalements

Le cours intègre des **misés en situation** pour permettre à chacun d'acquérir les bons réflexes dans la pratique.

Pratiques de la communication institutionnelle (H. Turlan)

Le cours aborde la communication autour d'une double perspective :

De l'importance du protocole : comme collaborateur/trice d'élu.e, comme membre d'un cabinet, le protocole est un sujet qu'il faut connaître car il peut être à l'origine de bien des malentendus. Sujet qui peut sembler anecdotique, il concentre toutes les attentions et joue un rôle déterminant dans l'organisation de certains événements. Il s'agira ici de présenter des bases simples et facilement mémorisables pour éviter tout impair et faux pas protocolaires, qui peuvent sinon conduire à des ruptures d'accords, des annulations d'événements, ou des désaccords parfois difficiles à rattraper.

Savoir faire face à une crise : lorsque la crise survient, tout s'arrête, et l'attention des élu.es est focalisée sur la gestion de cette crise. Les collaborateur/trices doivent les accompagner dans cette gestion sur plusieurs aspects : la communication de crise, le suivi des événements (tableau de bord), la gestion des priorités, et la veille sur les dossiers en cours dont il faut potentiellement assurer la continuité. Il n'est pas question ici de devenir expert.e en gestion de crise, mais bien de connaître quelques éléments qui permettent à tou.tes de mieux traverser la crise, de reprendre le cours des choses à son issue, et de bien accompagner les personnes en position de décision durant la période de crise.

Relations aux médias (C. Brunet)

Ces quatre séances permettront de se familiariser avec les différents outils des relations presse : la rédaction et l'envoi d'un communiqué, l'organisation d'une conférence de presse... Nous identifierons les attentes et contraintes des journalistes, ainsi que les bonnes pratiques à appliquer lorsque l'on répond à une demande presse. Nous aborderons

également des notions de média training pour réussir ses prises de parole notamment en radio et télévision.

Policy brief/notes politiques (W. Beauvallet)

Cet enseignement propose de former les étudiant·es aux contraintes et exigences de l'écriture auprès ou à destination d'élus·es ou de dirigeant·es politiques. S'adresser à des décideurs requiert des savoir-faire et savoir-être particuliers auxquels il est proposé de familiariser les étudiant·es : notes diverses, amendements, courriers... Autant d'exercices pratiques sur lesquels les étudiant·es seront amenés à s'exercer afin de les sensibiliser aux registres de l'écriture dans les activités de représentation.

Séminaire de stage (S. Cadiou et W. Beauvallet)

Ce séminaire se veut résolument pratique afin d'accompagner les étudiant·es dans leur professionnalisation à des fins d'insertion sur le marché du travail. Dans cette perspective, il développe deux types de registres. Un premier consiste à fournir aux étudiants une aide dans leur recherche de stages, la définition de leur projet et dans la préparation de leur travail de fin d'année. Un second consiste à organiser des temps d'échanges avec des praticiens aux profils diversifiés pour saisir des attentes et parcours professionnels.

Découverte des lieux de la décision : lobbying et institutions (T. Thaller)

Ce module a pour objectif de dresser un panorama des principaux acteurs d'influence en France. Il permettra également d'étudier les préalables indispensables à la mise en place d'une stratégie d'influence et offrira aux étudiants quelques exercices pratiques de mise en situation.

Anglais (C. Rocavert)

L'objectif est de développer une capacité à échanger dans une situation d'interaction professionnelle tout en développant des compétences linguistiques par l'approche de sujets politico-institutionnels.

PETITE BIBLIOGRAPHIE UTILE

- Agrikolansky E., al., *Ordre social, désordre électoral*, Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2024.
- Beauvallet W., Michon S. (dir.), *Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Villeneuve d'Asq, Presses du Septentrion, 2017.
- Boussaguet L., Jacquot S., Ravinet P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences po, 2019.
- Buge E., *Droit de la vie politique*, Paris, PUF, 2018.
- Cadiou S. (dir.), *Gouverner sous pression ? La participation des groupes d'intérêt aux affaires territoriales*, Paris, LGDJ, 2016.
- Camby J.-P., *Le travail parlementaire sous la Ve République*, Paris, LGDJ, 2024.
- Courty G., *Le lobbying en France. Invention et normalisation d'une pratique politique*, Bruxelles, Peter Lang, 2018.
- Delmas C., *Sociologie politique de l'expertise*, Paris, La Découverte, 2011.
- Demazière D., Le Lidec P. (dir.), *Les mondes du travail politique*, Rennes, PUR, 2014.
- Demazière D., Lefebvre R. (dir.), *Des élus déclassés ?*, Paris, PUF, 2024.
- Douillet A.-C., Lefebvre R., *Sociologie politique du pouvoir local*, Paris, Armand Colin, 2017.
- Duhamel O., Foucault M., Fulla M., Lazar M. (dir.), *La Ve République démystifiée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019.
- Eymeri-Douzans J.-M. et al. (dir.), *Le règne des entourages*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- François B., *Le régime politique de la Ve République*, Paris, La Découverte, 2024.
- Frinault T., Le Bart C., Neveu E. (dir.), *Nouvelle sociologie politique de la France*, Paris, Armand Colin, 2021.
- Martinache I., Sawicki F. (dir.), *La fin des partis ?*, Paris, PUF, 2020.
- Pasquier R., Guigner S., Cole A. (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2020.
- Rosanvallon P., *Le bon gouvernement*, Paris, Seuil, 2015.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

Dans la réalisation de leurs études, les étudiant·es bénéficient de divers services et aides proposés par l'Université Lyon 2 :

- Pôle stages et insertion

<https://www.univ-lyon2.fr/stages-emplois?ksession=dda87eb5-3cca-4871-94b8-2c4bd6b4738b>

- Prêt longue durée d'ordinateurs

<https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/prest-ordinateur-longue-duree>

- Action sociale (problèmes de logement, aides financières...) :

<https://www.univ-lyon2.fr/campus/vous-rencontrez-des-difficultes>

- Santé des étudiant.es :

<https://www.univ-lyon2.fr/campus/sante-2>

- Discrimination, harcèlement, VSS : cellule de signalement.

<https://www.univ-lyon2.fr/sante/cellule-discrimination-harcelement-et-violences-sexuelles-et-sexistes>